

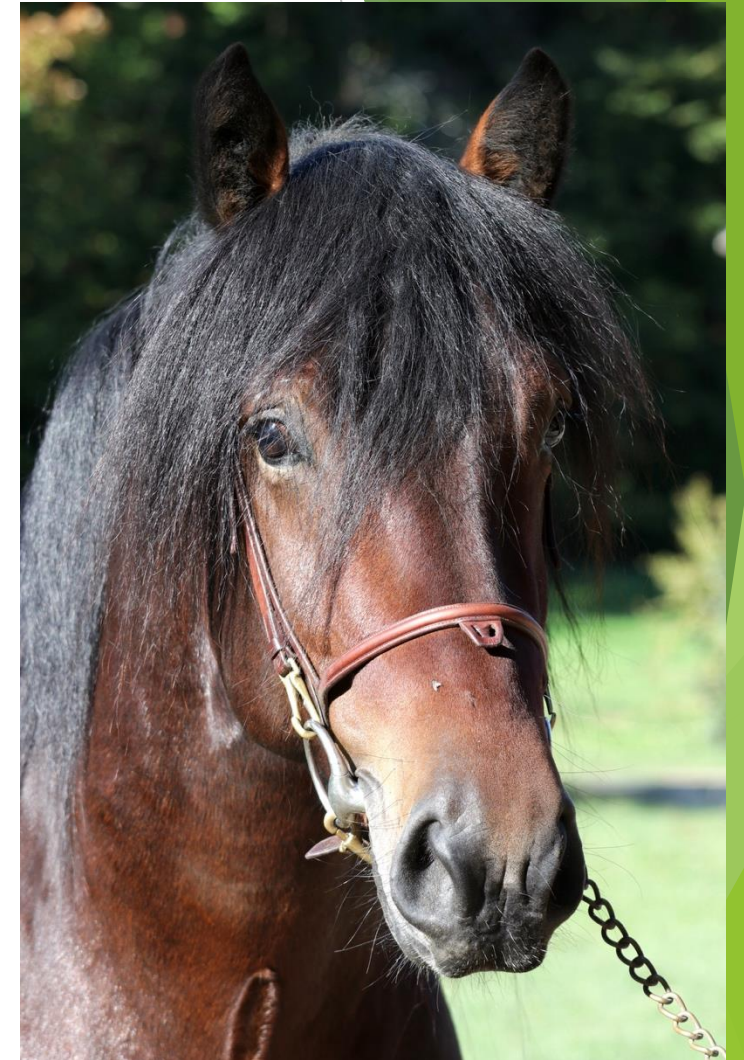
ASSEMBLEE GENERALE ANCCAP 2024



Le 29 avril 2025
Chambre agriculture de Foix, Ariège

Le mot du président

- ▶ Remerciements
- ▶ Hommage à Léopold
- ▶ Présentation de l'AG



**Fédération
des Races Locales
Pyrénéennes
à Petits Effectifs**

Au programme

- ▶ Rappel règlement intérieur et statuts
- ▶ Bilan Moral 2024 - Adoption
- ▶ Point LG
- ▶ Bilan financier 2024 - Adoption
- ▶ Perspectives 2025
- ▶ Point information FERL
- ▶ Renouvellement du CA
- ▶ Primes protection des races menacées (PRM) en 2025



Règlement intérieur

- ▶ Rappel article « Cotisations »
 - ▶ Prise en compte adhésion agricoles, GAEC et sociétés agricoles
- ▶ Rappel Article 3 « règles de bienséance » et Article 4 « Procédures disciplinaires, d'exclusion et de radiation »
- ▶ Rappel statuts et règlement
 - ▶ Renouvellement du CA par tiers = (4 ou 5)
 - ▶ Cas des démissions, exclusions, ou décès
- ▶ Vote Tarifs adhésion 2026



BILAN MORAL 2024



Santé de l'élevage Castillonnais en 2024

- ▶ Le marché se porte bien, production faible et en augmentation

- ▶ 13 étalons (nombre saillies race pure entre parenthèse) à la saillie en 2024
 - ▶ Actifs : Bentailou (11), Dalton (7), Eveil (2), Fusain (3), Gentil (6), Happy (11), Hector (10), Joga (8), Kléos (1), , Rambalh (7), Quito (9), Viktor (2), Ve t'Aqui (1)

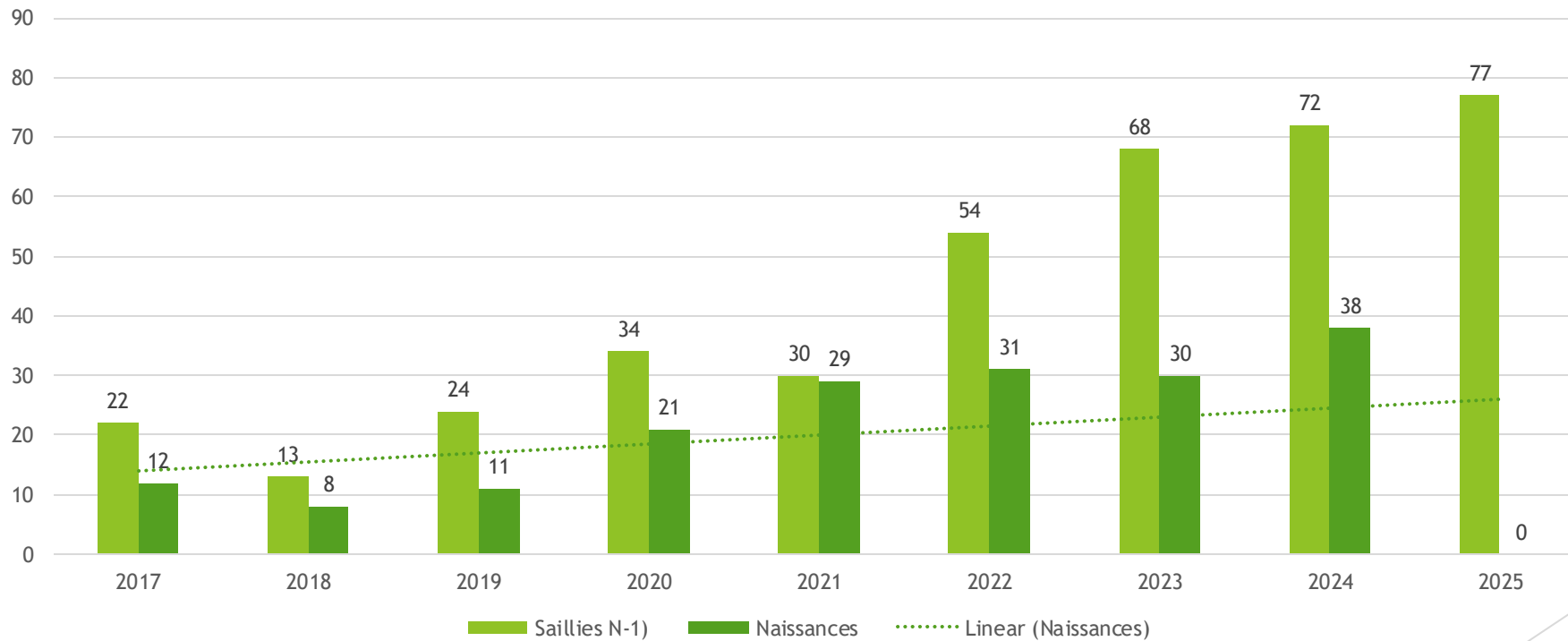
 - ▶ Inactifs : Bizet, Haidouk, Kazan, Kaoussech, Nobl, Oli, Oneyl, Uscla

- ▶ 122 saillies en 2024 dont 77 (69 en 2023) en race pure et 99 avec des races potentiellement « Facteur de » (Mérens voie femelle, CVB par la voie mâle). (données SIRE).
 - 77 en race pure
 - 22 avec des facteur de castillonnais potentiels (tous les chevaux ne sont pas passés devant la commission)
 - 23 avec du non éligible



Evolution de l'élevage Castillonnais en 2024

Saillies race pure (N-1) et naissances sur 8 ans



Travail sur contrôle de performance 1/2

- ▶ La FERL a organisé une conférence au SIA sur les enjeux de contrôle de performance avec Sophie Danvy et Etienne Verrier

Maintenir la diversité génétique de nos ressources et variabilité génétique au sein des races

- Conserver la richesse de notre patrimoine zoogénétique
 - Contenir la consanguinité au sein des races
- ▶ 1 axe prioritaire =
 - Gérer les gènes indésirables pour éviter les dérives génétiques
 - ▶ Il y a aujourd'hui deux lignées majeures fortement représentées : Embrun et Hardi des Vieilles. (Cf étude 2023)
 - ▶ De nombreux produits sont au-delà des 6% de consanguinité, ce qui constitue le seuil d'alerte. Toute naissance ou saillie au-delà de ce seuil n'est pas primée

Travail sur contrôle de performance 2/2

▶ 2ème axe si **les effectifs le permettent** :

Sélectionner sur les critères choisis selon les objectifs de sélection

- Définis par l'organisme de sélection (OS)
- Mis en place par l'OS ou un organisme tiers

▶ Dans tous les cas les éleveurs doivent raisonner leur accouplement (prime CPBR)

▶ Et l'OS et l'IFCE doivent fournir les outils nécessaires pour le faire

- ▶ <https://s3.ifce.fr/modulersb/simulercroisement/index/ideguide/Dcn6uPJ0Q9CDIyZSDXRWew/idPub/1>)

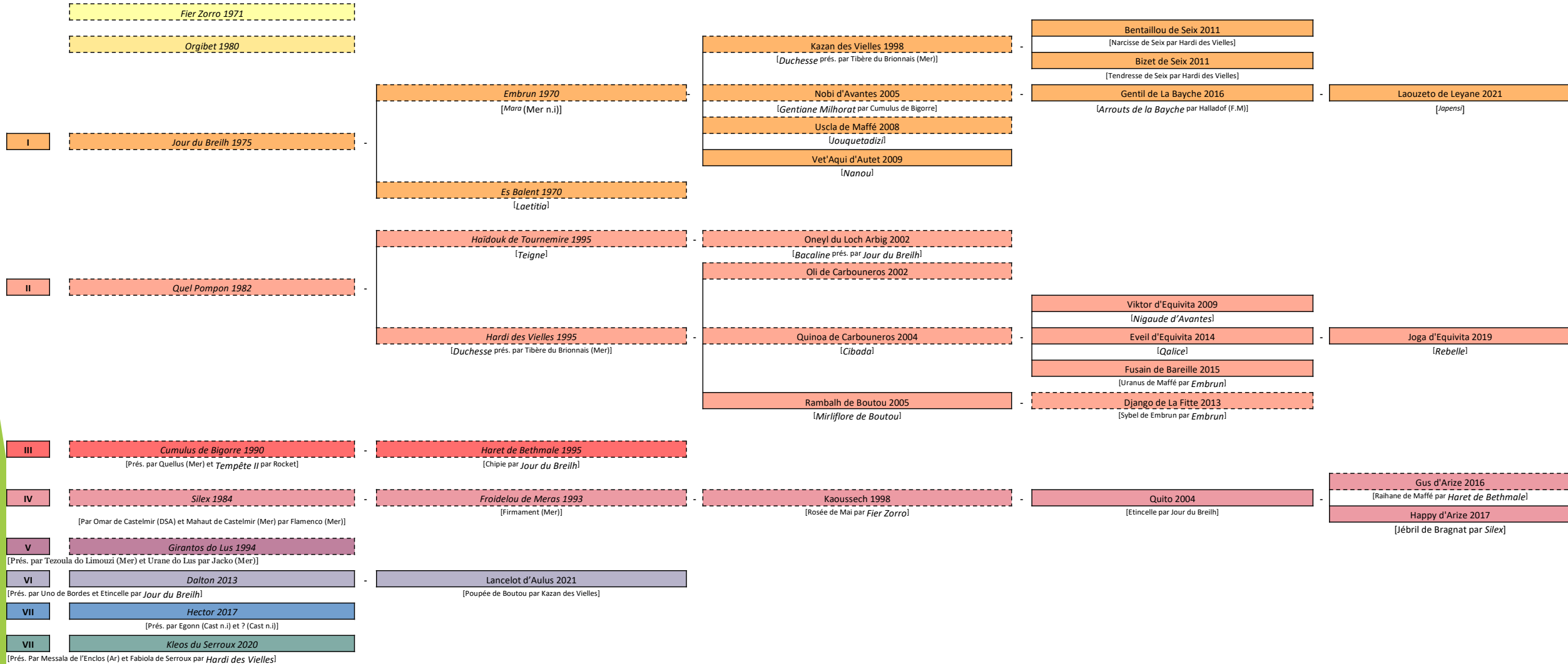
Les lignées d'étalon mises à jour

Lignées des étalons originels

ANCCAP Avril 2025

(en italique : ITI)

(encadré en trait continu : actif)



Livre généalogique faits marquants 2024

▶ Principales modifications du règlement

- ▶ Le label montagne qui permet de labelliser les animaux qui ont grandi en estive
- ▶ Plus de délégation du contrôle de performance à la SFET (pas d'agrément)
- ▶ Les chevaux issus de deux parents Castillonnais mais avec robe non conforme peuvent être agréés facteur de Castillonnais, seuls les produits conformes sont castillonnais sinon OC
- ▶ Les chevaux Vercors peuvent être agréés facteur de Castillonnais par la voie mâle (présentation commission obligatoire), seuls les produits conformes sont castillonnais sinon OC
- ▶ Les juments de Mérens peuvent être agréées facteur de Castillonnais par la voie femelle (présentation commission obligatoire), seuls les produits conformes sont castillonnais sinon OC
- ▶ Discussion et vote en commission génétique nationale
- ▶ Règlement agréé en novembre 2024
- ▶ Travail sur l'exploitation des données pointage => Site internet et catalogue étalons

Le site et le catalogue des étalons

- ▶ Démonstration des outils LG du site

- ▶ Nouvelle version 2025 du catalogue
 - ▶ Information pour les éleveurs sur le jugement des chevaux
 - ▶ Productions des étalons (moyenne de la production et robes)
 - ▶ Moyenne pondérée de chaque étalon (par rapport à la moyenne de la race en 2025)

Le Site internet des Castillonnais 2025

- ▶ Un outil pour le grand public (articles, événements, blogs, coordonnées des éleveurs, chevaux à la vente, saillies, ...)
- ▶ Un outil au service des éleveurs dans l'espace éleveur
 - ▶ Gouvernance de l'association (accès à tous les documents : PV CA, LG et AG)
 - ▶ Outils pour raisonner les accouplements (LG, données de jugement, données zoométriques, ...)

Communication 2024

- ▶ Impression flyer
- ▶ Refonte site internet
- ▶ Nouveau comptoir
- ▶ Nouveau logo
- ▶ Affiches
- ▶ Photos
- ▶ Bricoles de présentation

Concours et Manifestations 2024

► Actions de promotion de la race :

- SIA Paris
- Salon Albi
- Foire du Mas d'Azil
- Journée attelage Mazères
- Foire Tarascon
- Montée Estives Sentein
- Montée Estive Bethmale
- Pastoralies à Guzet
- Participation au défilé Autrefois le Couserans
- Foire du Fromage et du miel
- Pyrénéennes Saint Gaudens
- Descente des estives Sentein
- Fête de la Montagne à Luzenac
- Participation à Equita-Lyon
- Salon Régal début décembre
- ...



40 participations aux diverses manifestations
Nous tenons à remercier les adhérents qui participent à ces manifestations.

Concours de Prat (Bilan quantitatif et qualitatif)

Morgane Boutin

Nombre d'animaux par épreuve	2024
Modèle et Allures	28
1 an	5
2 ans	4
3 ans	5
Approbation étalon	2
Poulinières	12
Candidats salon et manifestations	8
Nombre chevaux engagés épreuves utilisations	37

Encouragements 2024

Modèle et allures	70% enveloppe	3192,868
Nombre d'animaux à primer		27
Prime de référence		118,25
Modèle et allure général		
P1	note supérieure = à 85 coef 1,5	177,375
P2	note entre = 70 et 85 coef 1	118,25
P3	note entre = 60 et 70 coef 0,75	88,6875
P4	note inférieur à 60 coef 0,5	59,125
Candidat étalon		
P1	note supérieure à 85 coef 2,25	266,0625
P2	note entre 70 et 85 coef 1,5	177,375
P3	note entre 60 et 70 coef 1,125	133,03125
P4	note inférieur à 60 coef 0,5	59,125
Travail	30% enveloppe	1368,49
Nombre d'animaux à primer		37
prime de référence		35,1
P1	note supérieure = à 85 coef 1,5	52,65
P2	note entre =70 et 85 coef 1	35,1
P3	note entre = 60 et 70 coef 0,75	26,325
P4	note inférieur à 60 coef 0,5	17,55
QL Monté	429,975	
QL Baté	210,6	
QL loisir en main	210,6	
Epreuve spécifique monté	359,775	
Epreuve traction	70,2	
Epreuve attelage	87,75	
Total travail	1368,9	
Modèle et allure	3192,75	
Total primes à verser	4561,65	



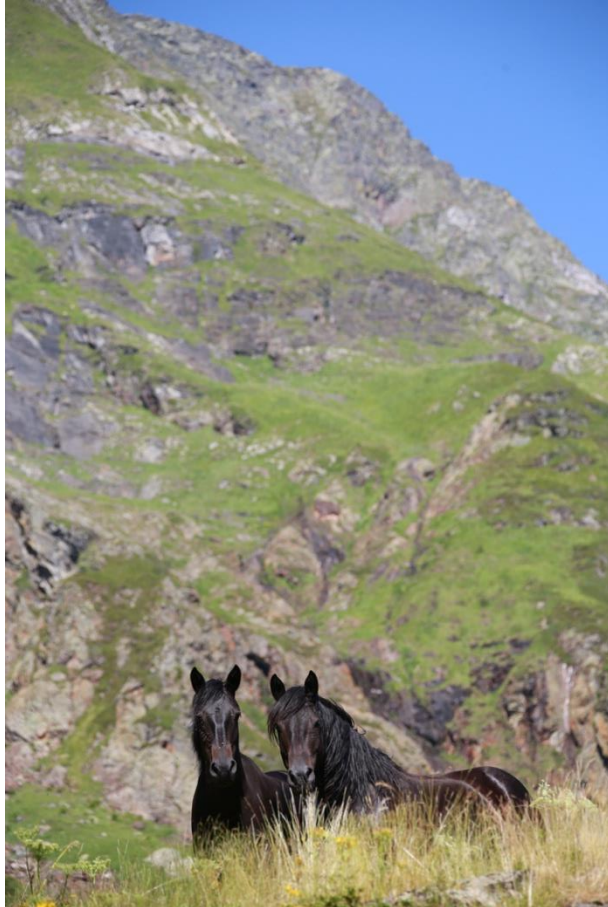
Fédération des Races Locales Pyrénéennes à Petits Effectifs

Création de la fédération des races locales des Pyrénées

- ▶ Sous l'égide l'agence des Pyrénées et du PNR : structuration des races à très petits effectif
- ▶ Fédération des races locales à petits effectifs avec d'autres associations d'éleveurs tels les chèvres des Pyrénées, les vaches Casta, les ânes et les mules des Pyrénées à l'échelle du Massif
- ▶ Le commissariat de massif pourrait éventuellement nous accompagner financièrement et nous pourrions là mutualiser certaines charges de mission.
- ▶ Embauche chargé de mission ?
- ▶ Adhésion Coram
- ▶ Animation transhumances

Dossier SFET et FERL

- ▶ Subventions SFET bloquées par le MASA
- ▶ Les encouragements 2023 n'ont pas été versés aux éleveurs de Castillonnais par la SFET
- ▶ En 2024 nous n'avons pas adhéré à la SFET
 - ▶ Gestion des adhésions et concours par YAPLA
 - ▶ Financements MASA (concours, SIA) par l'intermédiaire de l'IFCE
 - ▶ Financements FE par le CEO
- ▶ En 2024 : création d'une nouvelle association. Discussions avec le MASA et l'IFCE. Création de la Ferlat puis de la Ferl en décembre (membres fondateurs)
- ▶ Adhésion à la Ferl en 2025 => travail sur le contrôle de performance et l'outil concours
- ▶ Encouragements 2024 portés par le CEO (idem SIA, Equitalyon, ...)
- ▶ Encouragements 2025 portés par la FERL



Vote bilan moral

BILAN FINANCIER



Aides ANCCAP 2024 versées en 2024-2025

Modèles et allures reprise montée	4350
Foires et salons	10900
Ik foires et salons	2340
Primes saillies	4450,00
Primes naissances	974
Contrôle filiation	440
Prophylaxie étalons	360,00
Visites et tournées	1125,17

Total 24939,17 (23776,12€ en 2023)

- environ 40 participations aux diverses manifestations
- 27 chevaux aux épreuves modèles et allures
- 50 dossiers acceptés, 4 dossiers refusés car saillies faites en 2024 pour 2 dossiers et 2 pour saillies non éligibles (croisement)

Autres dossiers en attente car non complet

Toutes les naissances et saillies sont à moins de 6% de consanguinité (7 dossiers refusés en 2023)

COMPTE DE RESULTAT (1/2) DETAIL

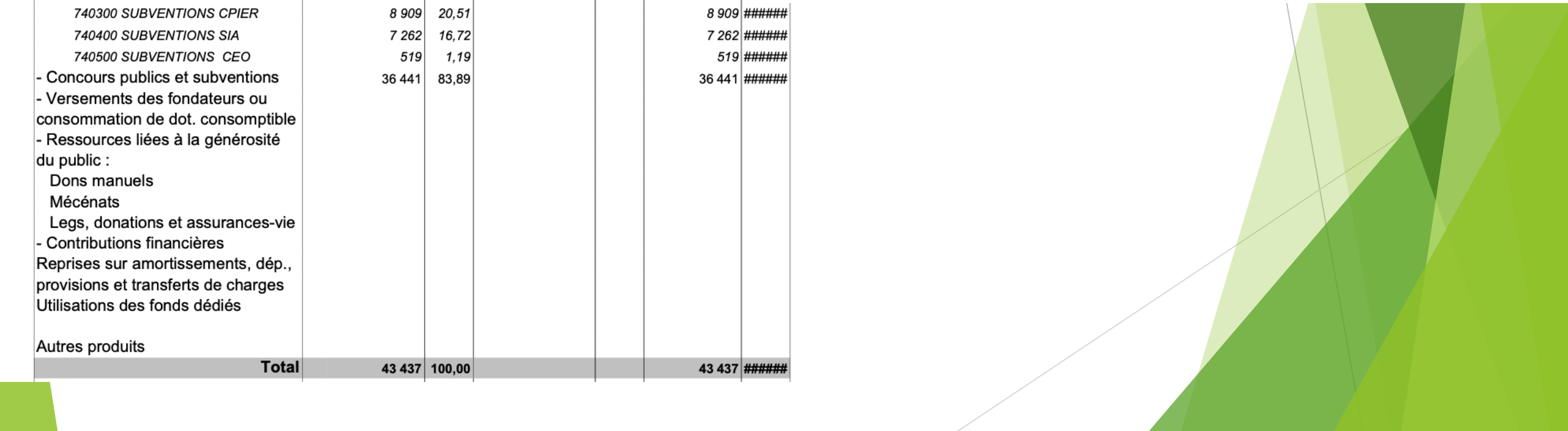
	du	01/01/2024	%	du	01/01/2023	%	Var. en val. annuelle	
	au	31/12/2024	PE	au	31/12/2023	PE	en euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION								
756000 COTISATIONS		2 757	6,35				2 757	#####
Cotisations		2 757	6,35				2 757	#####
Ventes de biens et services :								
- ventes de biens								
<i>dont ventes de dons en nature</i>								
708010 AUTRES RECETTES SALON		1 050	2,42				1 050	#####
708020 VENTES VETE%ENTS BROAD		560	1,29				560	#####
708030 REC CONCOURS PRAT		2 629	6,05				2 629	#####
- ventes de prestations de services		4 239	9,76				4 239	#####
<i>dont parrainages</i>								
Produits de tiers financeurs :								
740100 CD 09 SUBVENTIONS		5 480	12,62				5 480	#####
740200 SUBVENTIONS CPBR		14 271	32,85				14 271	#####
740300 SUBVENTIONS CPIER		8 909	20,51				8 909	#####
740400 SUBVENTIONS SIA		7 262	16,72				7 262	#####
740500 SUBVENTIONS CEO		519	1,19				519	#####
- Concours publics et subventions		36 441	83,89				36 441	#####
- Versements des fondateurs ou consommation de dot. consommable								
- Ressources liées à la générosité du public :								
Dons manuels								
Mécénats								
Legs, donations et assurances-vie								
- Contributions financières								
Reprises sur amortissements, dép., provisions et transferts de charges								
Utilisations des fonds dédiés								
Autres produits								
Total		43 437	100,00				43 437	#####

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises

Variation de stocks

623010 CD 09 PROM SOUTIEN CON	6 072	13,98	6 072	#####
623020 CD 09 PROMOTION FOIRES	8 869	20,42	8 869	#####
623030 CD09 COMMUNICATION	4 534	10,44	4 534	#####
623130 CHARGES CONCOURS PRA	2 824	6,50	2 824	#####
623200 CHARGES CPBR	11 852	27,29	11 852	#####
623300 CHARGES CPIER	720	1,66	720	#####
623400 CHARGES SIA	6 572	15,13	6 572	#####
623500 CHARGES CEO	303	0,70	303	#####
625000 FRAIS DEPLACEMENTS RE	3 539	8,15	3 539	#####
625100 AUTRES FRAIS DIVERS	1 365	3,14	1 365	#####
627000 SERVICES BANCAIRES & A	231	0,53	231	#####
628100 CHARGES COT IFCE	375	0,86	375	#####
Autres achats et charges externes	47 256	108,79	47 256	#####
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires				
Cotisations sociales				



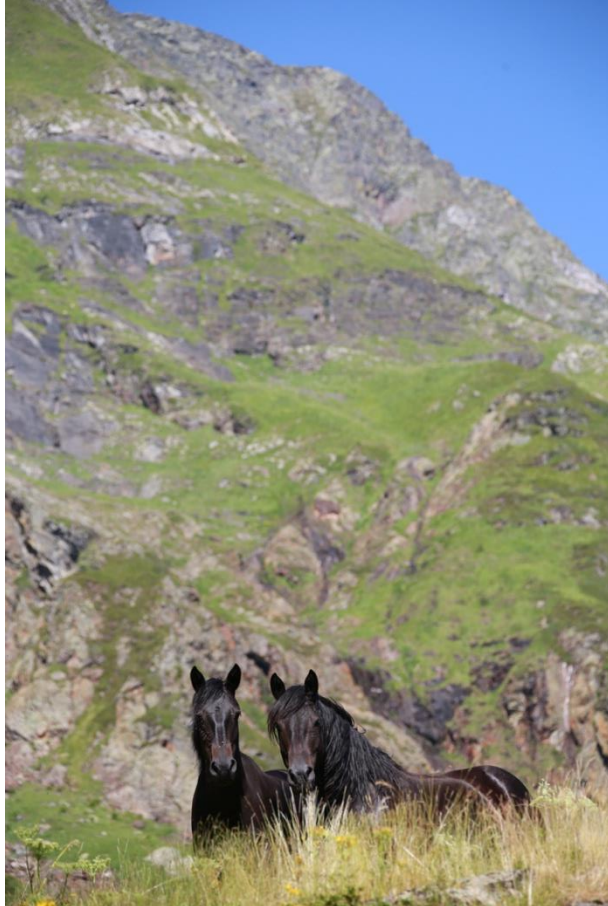
Prévisionnel 2025 1/2

BUDGET PREVISIONNEL 2025				
CHARGES 2025			PRODUITS 2025	
Promotion CD09		23 000,00 €		21 700,00 €
SALONS			SALONS	
	SIA Paris 2024	6 400,00 €	SIA 2025	
			CEO (MASA)	4 000,00 €
			CGA	2 400,00 €
	Equita'Lyon	2 500,00 €	Equita'Lyon 2025	
	Prat-Bonrepaux	3 000,00 €	MASA	2 000,00 €
	Montee et Descente estives Sentein	1 000,00 €		
	Transhumance Bethmale	1 000,00 €		
	Albi	500,00 €		
	Autrefois le Couserans	1 500,00 €		
	Foire de Tarascon	500,00 €		
	Métropole toulouse	600,00 €		
	Foix Foire agricole	1 000,00 €		
	Pastoralies	500,00 €		
	Foire du Maz d'Azil	500,00 €	CEO	800,00 €
	Foire du Fromage et du Miel	500,00 €	REGION	1 000,00 €
	Avignon	1 000,00 €		
	Maiche	2 500,00 €	Subv. Département 09	11 500,00 €
Communication CD09		1 000,00 €	Comm.	1 000,00 €
	Vêtements Plaques	Achat chemises,casquettes	100,00 €	Subv. Département 09
		T Shirts CD 09	0,00 €	1 000,00 €
		Blousons	100,00 €	
	Sites Internet Presse			
		PUB Diligence presse	300,00 €	
		Site internet	500,00 €	

Prévisionnel 2025

2/2

Concours national	12 600,00 €		Comm.	12 600,00 €
Prat-Bonrepaux			Subv. Département 09	3 000,00 €
Aides au dressage		3 000,00 €	Engagements	800,00 €
Aide présentation		3 000,00 €	Repas	1 000,00 €
Plaques		550,00 €	IFCE concours	3 000,00 €
Repas éleveurs		850,00 €	Encouragement éleveurs (FE par	4 800,00 €
Location installations		400,00 €		
Encouragements éleveurs		4 800,00 €	Concours, Stud-book Zootechnie, Races Locales...	11 000,00 €
CPBR				
Concours, Stud-Book, Elevage, Zootechnie	10 500,00 €		CPBR Occitanie	11 000,00 €
Gestion base de données		1 000,00 €		
Aides naissances				
Aides zootechnie		6 000,00 €		
Pointages et confirmations et ITI				
BD et déplacements		3 500,00 €		
Frais Généraux	3 500,00 €		Divers	4 300,00 €
			Adhésions	2 800,00 €
Assurances multirisques		250,00 €		
Frais bancaires		50,00 €	Subv. Département 09	1 500,00 €
Déplacements & repas		1 300,00 €		
Informatique photocopies consommables logiciels		455,00 €		
Livres IFCE		100,00 €		
IFCE SIRE		400,00 €		
Réception		385,00 €		
Cotisation Ferl		50,00 €		
Cotisation Ceo		200,00 €		
Adh		10,00 €		
Frais adm		300,00 €		
TOTAL CHARGES		50 600,00 €	TOTAL PRODUITS	50 600,00 €



Vote bilan financier

PERSPECTIVES 2025



Concours 2025

- ▶ Il aura lieu à Saint-Girons le **11 octobre 2025** pour les épreuves modèles et allures en même temps que le concours APY et peut être Mérens
- ▶ Au Centre Equestre de Prat-Bonrepaux le **12 octobre 2025** pour les épreuves utilisation
- ▶ Sécurité lors des concours : Port du bridon imposé pour les candidats étalons lors de la présentation
- ▶ Règlement du concours >> il sera affiché à l'entrée des concours et diffusé un mois avant aux éleveurs.
- ▶ La présence des éleveurs, en tenue cheval Castillonnais et correctement vêtus présentant des animaux propres et en état lors de manifestations, est requise afin de manifester de notre sérieux et notre professionnalisme.
- ▶ Tout candidat ne respectant pas les règles sera écarté, ou disqualifié, d'où l'importance de bien lire le règlement des concours.
- ▶ **Le concours doit prendre de l'ampleur en nombre d'animaux, seuls les poulains présentés sous la mère toucheront la prime à la naissance**

Concours et Expositions 2025

- ▶ Salons : SIA, Equitalyon
- ▶ Foires : Foire du fromage et du miel à Castillon, Foire agricole du Mas d'Azil, Foire agricole de Tarascon, Foire agri à Castillon
- ▶ Concours 2025
- ▶ Évènements : Cheval et Patrimoine à Mazères, **Transhumance**, Pastoralies à Guzet, Autrefois le Couserans
- ▶ **2 challenges fondamentaux pour les Castillonnais : Maïche en septembre et Avignon en janvier 2026**

Actions 2025

- ▶ Travail sur les naissances : Formation prévue et planifiée début avril
 - ▶ Annulée faute de participants
 - ▶ Une opportunité pour les éleveurs
 - ▶ À mutualiser avec d'autres races pour 2026

- ▶ SIA 2025

- ▶ Travail sur la convention triennale CD09 (Mutualisation avec les Mérens ?)

- ▶ Suite de la table ronde « Valorisation agrotouristique des races locales »
 - ▶ Colloque à Avignon
 - ▶ Actes en rédaction
 - ▶ Suite à donner : copil/cotech

- ▶ Travail sur le contrôle de performance en commission LG

- ▶ Tournées après le concours

- ▶ Préparation spectacle Maïche, (Equitalyon ?) et Avignon voire SIA



Point Information

PRM 2025 par Laurent Prenat

Point Information PRM

- ▶ Ouverture du dépôt des demandes d'aide du 1/07 au 31/07 pour un début d'engagement au 1^{er} août
- ▶ Telepac pour le PAC obligatoire plus Europac pour la PRM
- ▶ Éligibles :
 - ▶ Agriculteur actif à titre principal ou secondaire ;
 - ▶ Personne(s) bénéficiant de la DJA ou de la DNA étant installé au plus tard le dernier jour de la période de dépôt de demande d'aide (CJA ou attestation d'affiliation MSA justifiant d'une installation)
 - ▶ Société active dans la production agricole primaire mettant en valeur une exploitation agricole (affiliation MSA) et dont au moins 50% des parts sociales sont détenues par des associés exploitants ATP ou ATS ;
 - ▶ Cotisants solidaires ;
 - ▶ Autre structure ayant pour objet la gestion directe d'une exploitation agricole et exerçant réellement une activité agricole (affiliation MSA) : lycée agricole, espace-test.
- ▶ les porteurs de projets dont le siège d'exploitation est situé sur le territoire de la Région Occitanie.
- ▶ Adhésion obligatoire à l'OS
- ▶ Le bénéficiaire s'engage pour une durée de 1 an du 24 septembre de l'année n au 23 septembre de l'année n+1.
- ▶ Femelles de plus de 6 mois et étalons agréés.
- ▶ L'engagement ne porte pas sur des animaux précis identifiés mais sur un nombre d'animaux total par race et par sexe. Pendant la durée de l'engagement, les animaux eux-mêmes peuvent changer, sous réserve du maintien du même nombre d'animaux par race et par sexe.
- ▶ 75% des femelles à la reproduction
- ▶ 200 euros par animal engagé , plafond 7600 euros par exploitant , multiplié par le nombre d'associés en GAEC
- ▶ Être en règle : registre d'élevage à jour, déclaré comme détenteur au Sire, propriétaire ou copropriétaire

Questions diverses



Elections au Conseil d'Administration

Pour cette année il faut élire 4 Administrateurs (1/3 sortant = 4 ou 5).

=> 1 administrateur représentant des membres sympathisants et 3 administrateurs

- ▶ 3 administrateurs actifs sortants : Raymond Adreit, Morgane Boutin Canet, Hélène Régis
- ▶ 3 Candidats au poste d'administrateurs actifs: Raymond Adreit, Dominique Andreu, Morgane Boutin
- ▶ 1 candidate au poste d'administrateur représentant des sympathisant : Karima Belghoul